

**LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION
DES ÉTATS-UNIS ET NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS**



**CANADA HOUSE CANNABIS GROUP PRÉSENTE SES RÉSULTATS FINANCIERS DU
DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2023 ET SON BÉNÉFICE NET TRIMESTRIEL**

*La Société réalise des revenus sans précédent, un flux de trésorerie positif et un bénéfice
d'exploitation*

Montréal, Québec, 23 mars 2023 (CNW) – Canada House Cannabis Group Inc. (anciennement Canada House Wellness Group Inc.) (CST : CHV) (« **Canada House** » ou la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer ses résultats pour la période de trois mois close le 31 janvier 2023. Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens. Vous trouverez tous les détails à www.sedar.com.

Faits saillants financiers du deuxième trimestre de 2023 :

(À moins d'indication contraire, tous les résultats sont indiqués en milliers de dollars canadiens)

- Le profit et le profit global étaient de 325 \$, ce qui représente une augmentation de 2 024 \$, par rapport à la perte et à la perte globale de 1 699 \$ au même trimestre de l'exercice précédent.
- La Société a généré un BAIIA ajusté de 2 370 \$, soit une amélioration de 1 615 \$ ou 214 %, comparativement à 755 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022. *Voir le rapprochement du « BAIIA rajusté (mesure non liée aux IFRS) » ci-dessous.*
- Les revenus nets étaient de 7 819 \$, soit une augmentation de 1 643 \$ ou 27 %, par rapport à 6 176 \$ au cours de la même période de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au cours de la période de six mois se terminant le 31 janvier 2023 étaient de 765 \$, une amélioration de 2 421 \$ par rapport aux 1 656 \$ utilisés dans les activités d'exploitation pour la même période de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement au cours de la période de six mois close le 31 janvier 2023 étaient de 523 \$, soit une augmentation de 515 \$ par rapport aux 8 \$ affectés aux activités d'investissement au cours de la même période en 2022.
- Les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement au cours de la période de six mois close le 31 janvier 2023 étaient de 232 \$, comparativement à 1 492 \$ provenant des activités d'investissement au cours de la même période en 2022.

- Les capitaux propres représentaient un surplus de 13 013 \$ comparativement à un déficit de 3 753 \$ au 31 juillet 2022.

« Je suis fier d’annoncer que Canada House a réalisé un bénéfice net trimestriel tout en enregistrant des revenus records, un flux de trésorerie positif et un bénéfice d’exploitation pour un deuxième trimestre consécutif. Notre réussite est en grande partie attribuable à la prestation de services cliniques de pointe et à un portefeuille de produits de premier plan pour notre précieuse base de patients anciens combattants d’Abba et de CHC. De plus, la Société a commencé à vendre les fleurs séchées de haute qualité et à faible coût provenant de l’installation de culture IsoCanMed nouvellement rénovée tout en continuant de se concentrer sur la gestion financière responsable. » a commenté Chris Churchill-Smith, chef de la direction de Canada House. « Il s’agit de notre sixième trimestre consécutif d’amélioration du rendement financier, une tendance que nous prévoyons de poursuivre alors que nous travaillons à l’achèvement de notre transaction avec MTL Cannabis. Merci à tout le personnel dévoué de Canada House et au soutien continu de nos partenaires à MTL Cannabis. Nous nous réjouissons à l’idée de tirer parti de ces résultats au cours du prochain trimestre. »

Rapprochement du « BAIIA ajusté (mesure non liée aux IFRS) »				
	Période de trois mois close le 31 janvier 2023		Période de trois mois close le 31 janvier 2022	
Profit (perte) net(te) et profit (perte) global(e) pour la période	\$	325	\$	(1,699)
Charges financières		1,419		1,060
Part du revenu provenant des investissements dans des entités associées		130		-
Provision pour impôts		24		30
Amortissement		479		223
Amortissement des actifs au titre du droit d’utilisation		117		91
Dépréciation des stocks		-		393
Perte sur le règlement de la dette et modifications		249		-
Rémunération fondée sur des actions		5		80
Perte réalisée sur la vente des stocks		1,070		582
Perte latente sur les actifs biologiques		(1,448)		(5)
	\$	2,045	\$	2,454
BAIIA ajusté	\$	2,370	\$	755

- L’information ci-dessus contient des mesures de rendement financier non conformes aux IFRS qui, selon la Société, fournissent aux utilisateurs des renseignements pertinents sur le rendement opérationnel. Ces

mesures ne sont pas reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition selon les IFRS, et par conséquent, elles ne sont pas nécessairement comparables aux données présentées par la concurrence.

À propos de la société Canada House

Canada House Cannabis Group est actionnaire à 24,99 % de MTL Cannabis et est la société mère d'Abba Medix Corp., un producteur autorisé de Pickering, en Ontario, qui exploite un marché de cannabis médical de premier plan; IsoCanMed Inc., un producteur autorisé de Louiseville, au Québec, qui cultive du cannabis de qualité supérieure dans son installation de production intérieure de 64 000 pieds carrés; Cliniques Canada House Inc., avec des cliniques partout au pays qui travaillent directement avec des équipes de soins primaires pour proposer des services thérapeutiques spécialisés de traitement avec cannabinoïdes aux patients souffrant de problèmes médicaux simples et complexes; et Knalysis Technologies, un fournisseur de logiciels entièrement personnalisables en nuage qui relie médecins, fournisseurs et patients aux données qui appuient les traitements avec le cannabis médical.

Canada House sert le marché canadien du cannabis destiné principalement au marché médical. Pour plus d'informations, visitez le www.canadahouse.ca ou le site de SEDAR à www.sedar.com.

Pour plus d'information, contactez :

Steven Pearce, vice-président, Affaires juridiques

Canada House Wellness Group

289-980-3584

spearce@canadahouse.ca

Mise en garde concernant l'information prospective

Ce communiqué contient des déclarations prospectives, y compris des déclarations qui portent, entre autres, sur les activités cliniques, de production et de technologie de la Société, ses plans d'avenir, les marchés, les objectifs, les buts, les stratégies, les intentions, les croyances, les attentes et les estimations de la Société, et peut généralement être cerné par l'utilisation de mots comme « peut », « doit », « devrait », « pourrait », « probable », « possible », « s'attendre », « à l'intention », « prévoit », « croit », « planifie », « vise » et « continue » (ou la forme négative) ainsi que par des mots et des expressions d'importance semblable. Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes, et il ne faut pas se fier indûment à de tels énoncés. Certains facteurs ou hypothèses réels importants sont appliqués dans la formulation d'énoncés prospectifs, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou implicites dans ces énoncés. Les hypothèses importantes utilisées pour élaborer de l'information prospective dans le présent communiqué comprennent, entre autres, la clôture de la transaction avec MTL Cannabis et la réception de toutes les approbations connexes nécessaires relativement à la réglementation et aux actionnaires, et le Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales (RACFM) et de la Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, adoptées par le gouvernement fédéral du Canada, rendant légaux les produits comestibles, les vapes et les huiles à base de cannabis à des fins récréatives le 17 octobre 2018 et le 17 octobre 2019; les liquidités et les ressources en capital de la Société, y compris la disponibilité de ressources en capital supplémentaire pour financer ses activités; le niveau de concurrence; la capacité d'adapter les produits et services au marché changeant; la capacité d'attirer et de retenir des cadres clés; et la capacité d'exécuter des plans stratégiques. Des renseignements

supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes et sur les facteurs importants ou les hypothèses appliquées à la création d'énoncés prospectifs se trouvent dans le plus récent rapport de gestion annuel et intermédiaire de la Société, sous la rubrique « Risques et incertitudes », ainsi que dans d'autres documents de divulgation publique déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Ni le CSE ni son fournisseur de services de régulation (tel que ce terme est défini dans les politiques du CSE) n'assument la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.